



Guéret, le 8 août 2018

Communiqué de presse

Vigilance orange pour risques d'orages dans le département de la Creuse

Météo France vient de placer le département de la Creuse en vigilance orange pour un phénomène d'orages à compter de 21h, pour la nuit du mercredi 8 août au jeudi 9 août 2018, avec un épisode pluvio-orageux qui peut-être violent avec des chutes de grêle et des rafales pouvant atteindre 80 km/h, localement.

Ces orages vont s'accompagner de fortes pluies qui pourront provoquer des dégâts importants, notamment sur l'habitat léger et les installations provisoires. Des inondations de caves et points bas peuvent également se produire ainsi que des départs de feux en forêt suite à des impacts de foudre.

La Préfète de la Creuse appelle chacun à la plus grande vigilance. Elle attire également l'attention des exploitants des campings et les organisateurs de manifestations en plein air afin qu'ils prennent toutes les mesures pour assurer la sécurité des biens et des personnes.

Conséquences possibles :

- Des inondations sont possibles dans les zones habituellement inondables.
- Des cumuls importants de précipitation sur de courtes durées, peuvent, localement, provoquer des crues inhabituelles de ruisseaux et fossés.
- Risque de débordement des réseaux d'assainissement.
- Les conditions de circulation routière peuvent être rendues difficiles sur l'ensemble du réseau secondaire et quelques perturbations peuvent affecter les transports ferroviaires en dehors du réseau « grandes lignes ».
- Des coupures d'électricité peuvent se produire.

Conseils de comportement :

- À l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour mettre à l'abri les objets sensibles au vent.
- Ne vous abritez pas sous les arbres.
- Évitez les promenades en forêts.
- Évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques.
- Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins.

Les services de l'État restent mobilisés et suivent de très près l'évolution de la situation.

Contact Presse : Jean-François RENGAR - Tél 05.55.51.58.95
Préfecture de la Creuse - Place Louis Lacrocq - B.P. 79 - 23011 Guéret Cedex
Tel : 0810 01 23 23 - Fax : 05.55.52.48.61 - www.creuse.gouv.fr



Préfète de la Creuse



Préfète de la Creuse